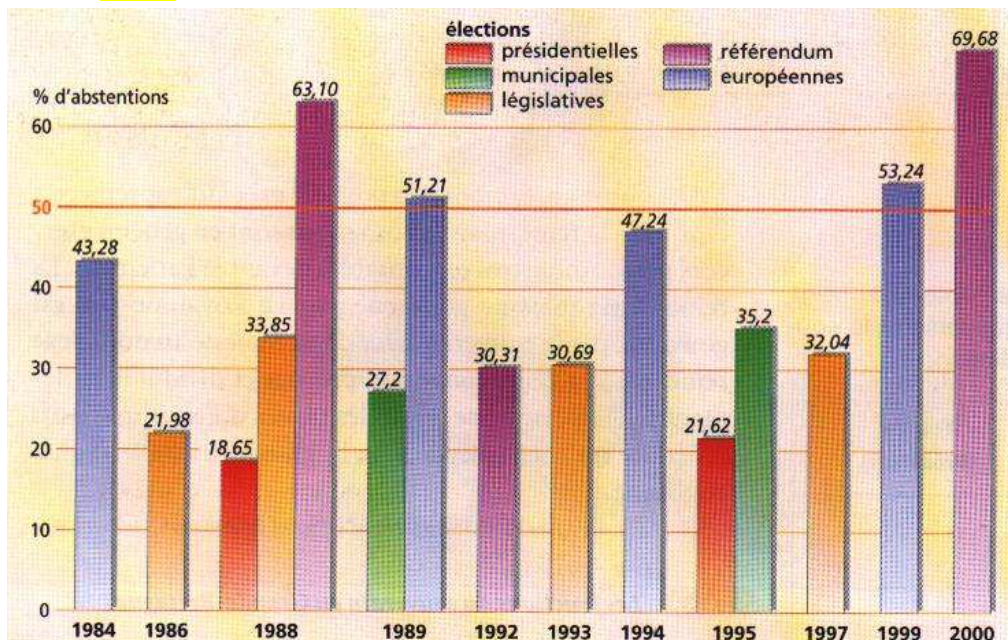


## S3- Constituer des (2)

### Le référendum d'initiative locale

Pourquoi ? Comment ?

#### Doc.1 L'abstention (1984-2000)



1) Qu'est-ce que l'abstention ?

2) Quelles sont les élections où l'abstention est importante ?

3) Quelles conclusions tirez-vous du rapport entre les citoyens et la politique ?

#### Doc.2 Discours de Jacques Chirac à Rennes, le 14 décembre 1998

Beaucoup de nos concitoyens ne se reconnaissent plus dans le débat démocratique. Il faut répondre à leur exigence d'honnêteté et de responsabilité. Ma première conviction est qu'un souffle nouveau doit être donné à notre démocratie locale. Pour que les Français reprennent confiance dans leur vie publique, nous devons construire une véritable démocratie de proximité, à l'écoute des citoyens. [...] Les solutions ne viendront pas seulement des politiques nationales, mais aussi, et peut-être surtout, d'une libération des initiatives et des énergies locales. »

*In Dossiers-Documents, Le Monde, mars 2001*

#### Doc.3 Loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 (extraits)

##### **DE LA DEMOCRATIE LOCALE**

Art.I.125.1- Les électeurs de la commune peuvent être consultés sur les décisions que les autorités municipales sont appelées à prendre pour régler les affaires des compétences de la commune [...]

Art.I.125.2 – [...] La délibération qui décide la consultation indique expressément que cette consultation n'est qu'une demande d'avis.

*Loi d'orientation du 6 février 1992 (JO du 8 février 1992)*

7) Que permet cette loi ?

- Quelle limite comporte-t-elle ?

## S3- Constituer dos (2)

### Doc.5 Référendum de la vallée de Chamonix.

**Question** : « Considérez-vous que le transit international des poids lourds par la vallée de Chamonix via le tunnel du Mont Blanc, soit compatible avec les équilibres naturels et écologiques du massif du Mont Blanc, la santé et la sécurité de ses habitants et de ses visiteurs ? »

**Réponse** : « Non » à 97,23 % des bulletins exprimés (participation : 53,28 % des électeurs).

*Site Internet du Club alpin français.*

### Doc.6 Référé du tribunal administratif de Grenoble (16 août 2001)

Le Tribunal administratif de Grenoble,  
[...] considérant [...] que ni le maire de Chamonix, ni le conseil municipal de la commune ne sont compétents pour édicter les mesures de police tenant à réglementer les conditions générales de circulation des poids lourds dans la vallée de Chamonix et sous le tunnel du Mont Blanc ainsi que le sous-entend la question posée... décide : [...] la délibération du Conseil municipal[...] et l'arrêté fixant les modalités de cette consultation sont annulés.

*Site Internet du Tribunal administratif de Grenoble.*

#### Mode d'emploi

#### CONSTITUER UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

##### 1) Préparer

– Définir le thème du dossier

##### 2) Réaliser

– Recueillir les documents (textes, graphiques, statistiques, cartes...)  
- Classer les documents.

##### 3) Exploiter

- Sélectionner les informations contenues dans les documents en fonction de la question posée.  
- Hiérarchiser ces informations.  
- Traiter les informations en répondant à la question initiale.

Choisissez un exemple d'action locale (lié à la construction d'un aéroport, au contournement d'un village...) et **constituez un dossier documentaire** selon le modèle de la fiche jointe.

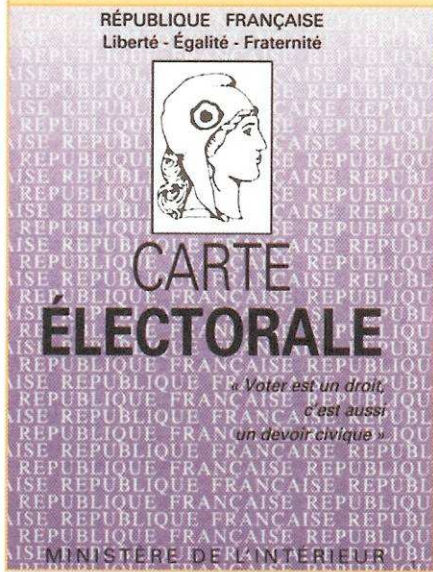
20

# LE SUFFRAGE UNIVERSEL : LA PAROLE AU PEUPLE

La souveraineté populaire s'exprime concrètement par le vote.

## 1 VOTER : MODE D'EMPLOI

### Doc 1 La carte d'électeur



- 1 ■ Qui a publié ce document ? \_\_\_\_\_
- 2 ■ Citez les éléments montrant qu'il s'agit d'un document officiel. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- 3 ■ Que représente le dessin ? Que symbolise-t-il ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- 4 ■ Où retrouve-t-on ce symbole ? \_\_\_\_\_
- 5 ■ Expliquez la phrase : « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. » \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Doc 2 Inscription sur les listes électorales

Deux conditions sont nécessaires pour être inscrit sur la liste électorale d'une commune ou d'un bureau de vote :

⇒ **Avoir la qualité d'électeur, c'est :**

- être de nationalité française ;
- être âgé de 18 ans ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

⇒ **Avoir une attache avec la commune, c'est remplir l'une des trois conditions suivantes :**

- être domicilié dans la commune ;
- avoir sa résidence dans la circonscription du bureau de vote ;
- avoir la qualité de contribuable dans la circonscription du bureau de vote.

### Doc 3 Quand et où s'inscrire sur les listes électorales ?

En France, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour voter (art. L. 9 du Code électoral).

**Quand ?** ⇒ Sauf exception, les demandes d'inscription sur les listes électorales déposées du 2 janvier au 31 décembre ne peuvent conférer le droit de vote qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante. Une décision récente permet l'inscription automatique pour les jeunes de 18 ans.

**Où ?** ⇒ Les demandes d'inscription se font dans les mairies et sont examinées par une commission administrative.

Centre d'information civique, Guide pratique des citoyens, Éditions Dalloz, 1997.

6 ■ [Doc. 2 et 3] Pour pouvoir voter, il faut :

**Démarche :** \_\_\_\_\_

**Où ?** \_\_\_\_\_

**Conditions à remplir :** ⇒ \_\_\_\_\_  
⇒ \_\_\_\_\_

## S3- Constituer des (2)

Sujet d'étude 2 Le droit de vote en France : conquête et exercice

### 2 SOMMES-NOUS TOUS DES CITOYENS À PART ENTIÈRE ?

#### Doc 4 L'exercice de la citoyenneté : une conquête

1789 : élections au suffrage censitaire (seuls votent les citoyens qui paient un impôt équivalent à trois journées de travail).

1848 : élections au suffrage universel masculin (+ de 21 ans).

1944 : les femmes obtiennent le droit de vote (elles votent dans certains États américains depuis 1868, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Allemagne depuis 1918...).

1974 : l'âge de la majorité civique est passé de 21 ans à 18 ans.

1992 : tout citoyen de l'Union européenne résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote aux élections municipales de l'État membre où il réside.

6 ■ (Doc. 4) Rapprochez les faits suivants aux informations contenues dans la chronologie. Pour cela, indiquez la date correspondant au fait décrit.

a. Vote de tous les citoyens de plus de 21 ans : \_\_\_\_\_

b. Le traité de Maastricht élargit le droit de vote des citoyens européens : \_\_\_\_\_

c. Vote des plus riches : \_\_\_\_\_

d. Vote des hommes de plus de 21 ans : \_\_\_\_\_

e. Vote de tous à partir de 18 ans : \_\_\_\_\_

7 ■ (Doc. 4) Répondez par Vrai ou Faux aux propositions suivantes (cochez la bonne réponse).

a. Simone a 30 ans en 1942. Elle a voté aux élections municipales.  Vrai  Faux ?

b. Michel ne paie pas d'impôts : il n'a pas le droit de voter aujourd'hui.  Vrai  Faux ?

c. Sofia, 20 ans, est portugaise et poursuit ses études à Londres. Elle peut participer aux élections du maire de Londres.  Vrai  Faux ?

d. Véronique a 20 ans en 1969, elle a voté aux élections présidentielles  Vrai  Faux ?

#### Doc 5 Mêmes droits, même sol, même voix

##### Pétition : Pour le droit de vote aux élections locales de tous les résidents étrangers en France

Les droits des étrangers sont reconnus en quasi-totalité dans l'entreprise (syndicat, élections prud'homales). En 1961, ils ont obtenu le droit d'association et le droit de diriger une association. Ils participent ainsi pleinement à la vie de notre société. Pourquoi n'auraient-ils pas le droit de vote dans la ville où ils vivent et paient leurs impôts ?

Groupe d'information et de soutien des immigrés, [www.gisti.org](http://www.gisti.org).

8 ■ Quelle est la nature du document 5 ? \_\_\_\_\_

9 ■ Qui en est l'auteur ? \_\_\_\_\_

10 ■ À qui s'adresse-t-il ? \_\_\_\_\_

11 ■ Quel est le but de ce message ? \_\_\_\_\_

12 ■ Quelle est l'élection concernée ? \_\_\_\_\_

### BILAN

Complétez le texte ci-dessous avec les termes suivants : la citoyenneté européenne / 1944 / le droit de vote.

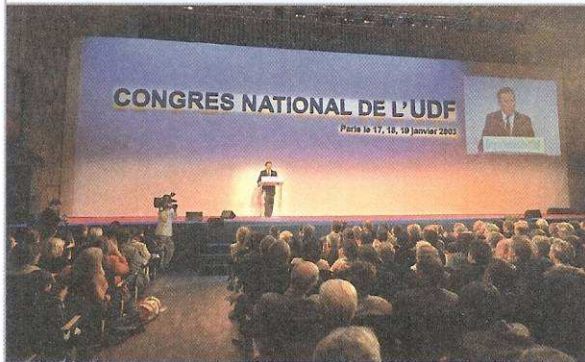
L'extension du droit de vote est le fruit d'un combat ancien puisque les femmes n'ont voté en France qu'en \_\_\_\_\_.

Le traité de Maastricht instaure \_\_\_\_\_ donc les étrangers non européens, résidant en France demandent également \_\_\_\_\_.



# ÊTRE CITOYEN : S'EXPRIMER ET DÉFENDRE SES OPINIONS

**Doc 1 Militants d'un parti**



**Doc 2 Une manifestation**



	Photographie 1	Photographie 2
1 ■ Quelles sont les personnes représentées ?		
2 ■ Recopiez les sigles et cherchez leur signification.		
3 ■ Pourquoi peut-on parler dans les deux cas de participation à la vie politique ?		
4 ■ Quelles sont les différentes formes de participation citoyenne représentées ici ?		

**Doc 3 Extrait de « Fils de France », de Saez**

J'ai vu les larmes aux yeux	Nous sommes, nous sommes
Les nouvelles ce matin	La nation des droits de l'homme
20 % pour l'horreur	Nous sommes, nous sommes
20 % pour la peur	La nation de la tolérance
Ivres d'inconscience	Nous sommes, nous sommes
Tous fils de France	La nation des Lumières
Au pays des Lumières	Nous sommes, nous sommes
Amnésie suicidaire	À l'heure de la résistance.
Non, non, non...	

Cette chanson a été écrite le lendemain du premier tour de l'élection présidentielle du 21 avril 2002. Le parti du Front national a atteint le score de 20 % et son représentant, M. Le Pen, était présent au second tour.

5 ■ (Doc. 3) Dans les premiers vers, entourez les mots qui montrent les sentiments du chanteur par rapport aux résultats des élections. Proposez un adjectif qui qualifie ses sentiments. \_\_\_\_\_

6 ■ Dans la seconde strophe, soulignez les valeurs qu'il attribue à notre pays. Recherchez dans le dictionnaire « le siècle ou les idées des Lumières ». À quel type de nation font référence ces valeurs ? \_\_\_\_\_

7 ■ Dans quels buts Saez exprime-t-il ses idées dans cette chanson ? \_\_\_\_\_

8 ■ Les trois documents illustrent chacun une forme d'engagement citoyen. En connaissez-vous d'autres ? \_\_\_\_\_

## S3- Constituer des (2)

Sujet d'étude 2 Le droit de vote en France : conquête et exercice

VERS L'EXAMEN



### RETEENIR

- L'obtention du droit de vote est soumise à des contraintes juridiques précises.
- Les membres de la société sont alors des citoyens qui participent à la vie politique, en s'informant sur le programme des différents **partis politiques** qui présentent des candidats aux élections.
- Certains s'engagent politiquement en militant afin de faire connaître les idées de leur parti. D'autres choisissent un engagement citoyen et sont actifs au sein d'associations ou de **syndicats**.



### S'ENTRAÎNER

#### EXERCICE 1



Illustration de Serge Black, extraite du *Grand Livre du jeune citoyen*, éditions Rue du monde.

1 Comment appelle-t-on le personnage représenté ? \_\_\_\_\_

2 A-t-il le droit de voter ? \_\_\_\_\_

3 Justifiez votre réponse. \_\_\_\_\_

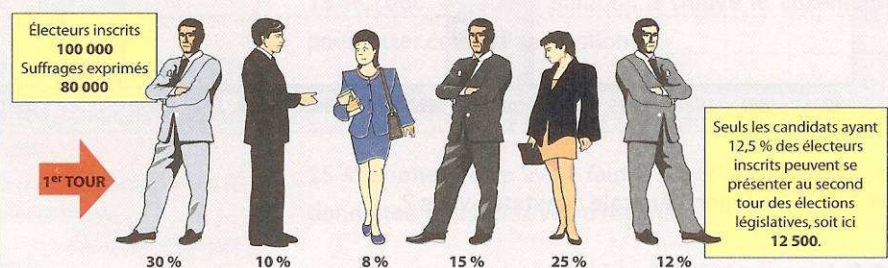
4 L'auteur de cette caricature trouve-t-il cette situation normale ? \_\_\_\_\_

5 Quels éléments du dessin justifient votre réponse ? \_\_\_\_\_

#### EXERCICE 2

Les élections législatives permettent d'élire les députés qui siègent à l'Assemblée nationale. Ils sont élus au scrutin majoritaire uninominal à deux tours, ce qui signifie que les électeurs choisissent un représentant et qu'il y a deux tours.

#### Le scrutin majoritaire uninominal à deux tours



1 Expliquez la différence entre le chiffre des électeurs inscrits et celui des suffrages exprimés. \_\_\_\_\_

2 Entourez le candidat qui a obtenu le plus de suffrages au premier tour. \_\_\_\_\_

3 Compte tenu des indications contenues dans l'encadré, quels sont les candidats autorisés à se présenter au second tour ? Désignez-les par une flèche. \_\_\_\_\_